

LISTE DES PIÈCES DES DOSSIERS DE CANDIDATURES ELECTION AU NIVEAU NATIONAL

Le dossier de candidature devra contenir :

1. Le formulaire de déclaration de candidature rempli et signé **précisant la branche d'activités** au titre de laquelle le candidat souhaite se faire élire ;
2. Une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
3. Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
4. Une **attestation du paiement de la cotisation à la CNSS** en cours de validité délivrée au nom de l'entreprise représentée ;
5. Une attestation fiscale en cours de validité délivrée au nom de l'entreprise représentée ;

Si après examen, ces conditions sont toutes remplies, les preuves produites authentiques et fiables, les dossiers de candidatures sont réputés réguliers et validés !